

Réunion du Bureau de la CBI, 28 février 2023

***Informations actualisées du Comité scientifique de la CBI***

Alexandre Zerbini (Président du CS), Lindsay Porter ( Vice-présidente du CS) et Iain Staniland (Chef des Sciences, de la Conservation et de la Gestion).

Fin janvier 2023, Alexandre Zerbini et Lindsay Porter se sont rendus à la « Red House » pour travailler avec Staniland et d'autres membres du Secrétariat du CS sur divers sujets liés au travail du Comité, notamment la révision du Manuel du CS et les préparatifs de la prochaine réunion du CS de la CBI (CS69A). Le CS se réunira en personne pour la première fois depuis le début de la pandémie de COVID-19 au début de 2020 (la dernière réunion en personne avait eu lieu à Nairobi en 2019). L'objectif de ce document est de présenter au Bureau un rapport actualisé sur les aspects pertinents des travaux du CS dans la perspective de la prochaine réunion du Comité.

*Réunion du Comité scientifique SC69A*

La prochaine réunion du comité scientifique de la CBI aura lieu à Bled, en Slovénie, du 24 avril au 6 mai 2023. Cette réunion se déroulera sur quatre jours en plénière (du 24 avril au 4-6 mai) et huit jours en sous-comités (du 25 avril au 2 mai). Le 3 mai, les responsables des sous-groupes, les rapporteurs et la présidence du CS profiteront de la journée pour consolider les rapports des sous-groupes et préparer les rapports des sous-comités qui seront discutés lors de la plénière du CS. Deux réunions préalables auront lieu avant la réunion du CS. Celle du Groupe de pilotage sur les données d'abondance (ASG) aura lieu du 21 au 23 avril et examinera les estimations d'abondance soumises au Comité et les questions connexes. La seconde, financée par le gouvernement de la Nouvelle-Zélande, se tiendra les 22 et 23 avril et aura pour but d'examiner une évaluation des risques et des considérations de gestion proposées par la Nouvelle-Zélande pour améliorer la conservation des dauphins Māui et Hector. La réunion des coordonnateurs du CS et le traditionnel déjeuner des coordonnateurs auront lieu le 7 mai. Nous sommes extrêmement reconnaissants à l'ancien président du CS, Robert Suydam, qui a proposé de couvrir les frais du déjeuner pour aider le CS à préserver les fonds de la réunion. Une réunion conjointe du comité de conservation et du comité scientifique aura lieu dans l'après-midi du 7 mai.

Cette année, le nombre de participants virtuels à la réunion du CS sera limité. Ceci pour deux raisons : premièrement, les débats de la réunion en personne sont confidentiels jusqu'à ce que le rapport du CS soit rendu public, et deuxièmement, coordonner une réunion hybride serait difficile d'un point de vue logistique. La participation par conférence téléphonique sera limitée aux membres du CS identifiés par les organisateurs des sous-groupes pour couvrir certains points de l'ordre du jour. Le CS a bien conscience que la participation virtuelle est bénéfique à la fois pour le comité et pour les participants qui ne sont pas en mesure de venir en personne à la réunion. Par conséquent, il élaborera un plan pour permettre une participation plus large des participants à l'avenir. Ce plan sera présenté pour examen par la Commission lors de sa 69<sup>ème</sup> réunion.

Un projet d'ordre du jour pour la réunion du CS a été communiqué par voie de communication circulaire de la CBI (IWC.CS.236, 2 février 2023) et il est disponible [ici](#). Un projet d'ordre du jour annoté sera communiqué trois semaines avant le début de la réunion SC69A, après réception par la présidence du CS des commentaires des membres du comité sur l'ordre du jour distribué le 2 février.

La liste des participants invités a été finalisée par la présidence du CS en consultation avec le groupe de coordonnateurs et le secrétariat se charge en ce moment des invitations officielles et de l'organisation des déplacements.

### Sanctuaire de l'océan Indien

Le sanctuaire de l'océan Indien a été créé par la Commission en 1979, conformément à l'article 7(a), section III de l'annexe de la CIRCB, disponible [ici](#).

Conformément à l'article 7(a), le sanctuaire de l'océan Indien a été examiné par le CS en 2002, en partant de la prémisse qu'un seul examen de ce sanctuaire était nécessaire.

Le CS se prépare à l'examen décennal du sanctuaire de l'océan Austral, qui sera lancé lors de la réunion SC69A du CS. En préparation de l'examen du sanctuaire de l'océan Austral, les membres du Comité ont soulevé la question de savoir si un nouvel examen du sanctuaire de l'océan Indien était également justifié. Lors de la présentation des rapports 2019-2022 du CS à la 68<sup>ème</sup> réunion de la CBI, le Comité a demandé à la Commission de se prononcer sur un examen du sanctuaire de l'océan Indien, mais aucune instruction directe n'a été donnée par la Commission sur la manière de procéder. Compte tenu de la nécessité de réduire l'ordre du jour du CS en raison des difficultés budgétaires auxquelles le Comité se heurte, la présidence du CS propose de ne pas procéder à un examen du sanctuaire de l'océan Indien jusqu'à ce que l'examen du sanctuaire de l'océan Austral soit achevé et que des orientations supplémentaires concernant la nécessité d'examiner le sanctuaire de l'océan Indien soient fournies par la Commission lors de sa 69<sup>ème</sup> réunion.